



## **La Cité administrative d'État de Lyon de la Part-Dieu a vécu.**

Du fait d'un manque d'entretien de longue date, elle est aujourd'hui dans un état de délabrement qui ne lui permet plus d'héberger dans des conditions décentes les travailleurs et les travailleuses qui en subissent aujourd'hui au quotidien les désagréments.

Actant enfin cet état de délabrement, les autorités préfectorales nous ont annoncé en mars 2017 qu'un déménagement de la Cité était décidé à l'horizon 2022. Pour cause d'austérité budgétaire ce déménagement inclurait, outre les administrations déjà présentes sur le site actuel (DRFIP, INSEE, DDT, DRAAF, ANCOLS), les services de la DREAL et de la DIRECCTE.

À l'époque la Préfecture garantissait une implantation de la future Cité administrative dans le secteur Part-Dieu mais depuis ce printemps, suite au revirement du Conseil de l'immobilier de l'État, **la préfecture ne garantit plus une relocalisation à proximité de la gare**, ce qui est pourtant une impérieuse nécessité pour une immense majorité des agents concernés mais aussi pour le service public.

En effet nombreux sont les agents qui utilisent le train pour venir travailler, parfois de très loin. Le quartier est par ailleurs au cœur du réseau de transport urbain de la Métropole. Il est donc particulièrement pratique d'accès tant pour les fonctionnaires que pour les nombreux usagers de nos services publics. Rappelons enfin que certaines administrations ont des directions régionales bicéphales ou sont implantées sur multi-sites suite à la dernière réforme territoriale, pour lesquelles la proximité de la gare est indispensable.

**Notre première revendication est donc le maintien de la Cité administrative d'État à proximité de la gare de la Part Dieu, éventuellement dans un immeuble de grande hauteur.**

**Notre seconde exigence est de conserver une restauration collective telle qu'elle existe aujourd'hui (association RIL), ce qui nécessite de privilégier un site unique pour l'ensemble des administrations du projet.**

**L'ensemble de ces décisions est aujourd'hui suspendu à l'avis que le conseil de l'immobilier de l'État rendra le 28 juin prochain.**

**Nous ne nous résoudrons pas à attendre passivement cet avis car il y a fort à parier qu'il ne sera guidé que par des considérations budgétaires.**

**Il est impératif de montrer aux autorités que l'intérêt de plus de 2 000 agents ne peut être pris à la légère et que nos conditions de travail ne peuvent être subordonnées à des contraintes financières.**

**C'est pourquoi vos syndicats CGT, CFDT, FO, Sud-Solidaires et UNSA invitent l'ensemble des personnels des administrations concernées à un rassemblement le 26 juin entre 12h15 et 13h00 devant la Cité administrative au 165 rue Garibaldi**